

Pour diffusion immédiate

La campagne *Coupez le moteur* de retour du 12 au 25 février 2017
**La protection de l'environnement à Brossard :
un tour de clef à la fois !**

Brossard, le 8 février 2017 – La Ville de Brossard lance à nouveau la campagne *Coupez le moteur* du 12 au 25 février sur tout le territoire. Cette campagne de sensibilisation vise à conscientiser la population aux impacts environnementaux générés par la marche au ralenti. Une fois de plus, une surveillance accrue dans la Ville sera effectuée par le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) afin d'éviter que les citoyens laissent tourner le moteur de leur véhicule inutilement.

**VOUS NE ROULEZ PAS ?
COUPEZ LE MOTEUR !**



Chaque petit geste compte

Les véhicules automobiles sont l'une des sources d'émission de gaz à effet de serre (GES) les plus importantes au Québec. La Ville compte donc sur la collaboration de la population, particulièrement en cette période hivernale, afin qu'ils éteignent le moteur de leur véhicule lorsqu'il est à l'arrêt. Ainsi, par chaque petit geste, nous contribuons ensemble à préserver notre environnement.

Rappel de la réglementation en vigueur

Il est interdit de laisser tourner inutilement le moteur d'un véhicule à l'arrêt. En effet, tout individu qui n'éteint pas le moteur de son véhicule lorsque celui-ci est immobilisé (pendant plus de trois minutes consécutives pour les moteurs à essence et pendant plus de cinq minutes pour les moteurs au diesel) est passible d'une amende pouvant atteindre 200 \$.

Un seul tour de clef suffit pour poser un geste écologique, responsable et économique, alors pensez-y !

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez **brossard.ca** ou composez le 450 923-6311.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311